





**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2009**

TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DIRECTION			
Évaluation de la mise en œuvre du Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves (200964) DATE D'APPROBATION DU CVE : 2 JUIN 2009			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>Les rôles et les responsabilités des divers intervenants ont été élaborés en partenariat avec la <i>National Aboriginal Land Managers Association</i> (NALMA) et les Premières nations participantes, et ont été incorporées au manuel et à la trousse d'outils du PGTER. Des consultations avec les régions et les intervenants d'AINC sont en cours et les rôles et responsabilités clarifiés seront incorporés au manuel et à la trousse d'outils avant l'impression et la distribution finales.</p>	31 mars 2010	<p><b>État : Permanent</b> <b>Mise à jour/justification en date du 30 septembre 2009 :</b> Le manuel et la trousse d'outils du PGTER sont en cours de finalisation. Le manuel et la trousse d'outils constituent une partie d'une stratégie de communication rigoureuse qui définira clairement et en détail les rôles et responsabilités entre les intervenants du PGTER. La DGTPN a garanti que le financement est sur le point d'atteindre cette mesure à prendre.</p>
	<p>Le manuel et la trousse d'outils du PGTER procureront davantage d'éclaircissements en ce qui a trait aux éléments clés du programme. La trousse d'outils sera distribuée à tous les intervenants, aux régions d'AINC et aux Premières nations lorsqu'une source de financement durable aura été garantie et que le programme aura été totalement mis en œuvre.</p>	31 mars 2010	<p><b>État : Permanent</b> <b>Mise à jour/justification en date du 30 septembre 2009 :</b> – Voir ci-dessus.</p>
	<p>Une fois la mise en œuvre complète du PGTER terminée, une stratégie et une trousse de communications seront élaborées en consultation avec les intervenants, puis distribuées.</p>	Octobre 2011	<p><b>État : Permanent</b> <b>Mise à jour/justification en date du 30 septembre 2009 :</b> La DGTPN finalise actuellement le plan de mise en œuvre du PGTER qui procurera de l'information pour une trousse de communications rigoureuse.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2009**

**TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DIRECTION**

**Évaluation de la mise en œuvre du Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves (200964)  
DATE D'APPROBATION DU CVE : 2 JUIN 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>2. Le modèle de formation sur le PGTER requiert une mise à jour conformément à la conception de programme révisée et à la surveillance du programme afin d'assurer l'amélioration continue du contenu et de la prestation. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un modèle plus rentable qui comprendra un mode de prestation de formation mixte visant à répondre aux besoins de la prochaine génération de participants, des nouveaux chefs des terres découlant du roulement de personnel dans les collectivités participantes et des chefs des terres dont les capacités évoluent avec l'expérience doit être mis en œuvre;</li> <li>• un système de surveillance du rendement et de production de rapports destiné à surveiller et faire rapport des résultats doit être mis en œuvre et devra être en alignement avec la restructuration du programme.</li> </ul>	<p>Des méthodes de prestation de formation alternatives (ex. cours en ligne) seront explorés par la Direction de la GTPN en collaboration avec les partenaires de prestation de la formation (NALMA et <i>University of Saskatchewan</i>) et seront abordées lors des réunions régulières du comité directeur.</p> <p>Un CGRR/CVAR pour le PGTER a été élaboré et décrit les indicateurs de rendement applicables. Cette information sera incluse dans la stratégie de mesure du rendement du PGTER et précisera les exigences en matière de surveillance et de communication.</p>	<p style="text-align: center;">31/03/2010</p>	<p><b>État : Permanent</b> <b>Mise à jour/justification en date du 30 septembre 2009 :</b> AINC et la NALMA ont travaillé ensemble à l'élaboration et aux essais d'un examen d'équivalence pour accélérer le rythme auquel les chefs des terres expérimentés peuvent compléter la formation et ainsi réduire le temps consacré par les élèves et augmenter la rentabilité de la formation. La possibilité d'offrir du cyberapprentissage (apprentissage en ligne) est également explorée avec tous les partenaires.</p> <p><b>État : Partiellement mis en œuvre.</b> <b>Mise à jour/justification en date du 30 septembre 2009 :</b> Une stratégie de mesure du rendement provisoire a été élaborée et est en attente d'une approbation finale.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2009**

**TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DIRECTION**

**Évaluation de la mise en œuvre du Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves (200964)  
DATE D'APPROBATION DU CVE : 2 JUIN 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>3. En fonction des éléments probants qui soutiennent la justification et la pertinence continue du PGTER, il est recommandé que le financement du PGTER soit maintenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• particulièrement, un financement pluriannuel devrait assurer la stabilité du programme et permettre une planification à long terme.</li> </ul>	<p>La Direction de la GTPN cherchera un financement pluriannuel en vue de la mise en œuvre du PGTER à titre de programme complet, assurant ainsi la stabilité de ce dernier afin de permettre une planification à long terme.</p>	<p>31/03/2010</p>	<p><b>État : Mis en œuvre</b></p> <p><b>Mise à jour/justification en date du 30 septembre 2009 :</b> Les activités du PGTER sont en cours au moyen du Cadre de développement économique des Autochtones. La date cible de la mise en œuvre complète est le 31 mars 2010.</p>